

La Cie Les Héliades présente



La Coutume des Drôles

Sensibilisation à la convention internationale des droits de l'enfant

La Coutume des Drôles

“Il était une fois un petit garçon qui travaillait dans l’atelier d’un Maître bottier.

Il était une fois.... Il était une fois..... hélas, non, il n’était pas une fois, il était toutes les fois, il était tous les jours et du matin au soir, un petit garçon qui travaillait et qui travaillait dur, dans l’atelier d’un artisan Maître bottier.”



Ainsi commence l’histoire de Petit Jean, le héros de ce conte faussement traditionnel....



Petit Jean décide de se rendre au palais du Roi afin de lui demander le droit de ne plus travailler alors qu’il n’est encore qu’un enfant.

En chemin, il fait la rencontre d’autres enfants qui connaissent, ou ont connu, des situations bien difficiles.

C’est ainsi que l’enfant sans nom, Lana la jeune clandestine privée d’école, Jacquot le petit handicapé, Adalbert l’enfant soldat, le Petit Chaperon Rouge Petit Poucet et Petit Jean se retrouveront devant le Roi et ses conseillers pour écrire une Charte qui établira des droits qui désormais les protégeront.

A travers les scènes de ce conte aux allures de légende médiévale, les principes qui ont régi l’écriture de la convention des droits de l’enfant sont explicités et illustrés. Quelques joyeux anachronismes et les commentaires du conteur permettent un ancrage dans la réalité du jeune spectateur d’aujourd’hui.

De Claude Theil - Avec Thomas Marceul - Décor/lumières : Claude Marchand
Arrangements musicaux : Laurent Dutrait - **Durée : 50 mn - A partir de 7 ans**

Ainsi commence notre histoire....

“Il était une fois un petit garçon qui travaillait dans l’atelier d’un Maître bottier. Il était une fois.... Il était une fois..... hélas, non, il n’était pas une fois, il était toutes les fois, il était tous les jours et du matin au soir, un petit garçon qui travaillait et qui travaillait dur, dans l’atelier d’un artisan Maître bottier.

Il s’appelait Jean et comme c’était encore un enfant, on l’appelait Petit Jean. Toute la journée et tous les jours, il tirait l’aiguille et formait le cuir pour fabriquer des bottes, des poulaines et des galoches car c’est ainsi qu’à l’époque on nommait les chaussures... Oui, car à l’époque les chaussures n’avaient pas d’autre nom, pas de marque.... Même les riches bourgeois devaient se priver de porter de la marque puisque ça n’existait pas... C’est dire si la vie n’était pas facile...

Ce petit garçon s’appelait Jean, comme beaucoup de monde en ce temps là d’ailleurs... Presque tous les gens s’appelaient Jean ! Jean qui rit, Jean qui pleure, Jean petit qui danse... Lui s’appelait Petit Jean. Son maître artisan bottier s’appelait Jean aussi mais on l’appelait Maître Jean.

Petit Jean travaillait tous les jours dans l’atelier de Maître Jean, et bien qu’il fût encore un enfant, il n’avait plus jamais l’occasion de jouer avec ses copains.

- Maître, vous êtes un bon patron, vous me traitez fort bien et je vous en remercie mais je me demande s’il est bien juste qu’un enfant comme moi soit obligé de travailler tous les jours, je me demande pourquoi je n’aurais pas le droit de jouer avec les autres enfants plutôt que de tirer l’aiguille...

Maître Jean fut bien étonné d’entendre pareils propos. Il n’avait jamais pensé qu’on puisse faire autrement. Lui-même avait toujours travaillé dans l’atelier de son père ...

- Maître Jean, vous êtes un bon patron, vous me traitez fort bien, mais j’aimerais tellement jouer à la raffle, à Qui ferry, à colin Maillard ou à cligne musette... Je ne suis qu’un enfant, j’ai le droit de jouer à la nicnocque, au Roi qui ne ment jamais....Ou à la prime, à la vole, à le pille, aux talles, à lourche, à la vergette, à la courte boulle, à la griesche, au chesne forchu...

- Oui, bon, il suffit Petit Jean....

Maître Jean était certes un brave homme mais il était aussi ce qu’on appellerait aujourd’hui un chef d’entreprise avec un sens des réalités qui le conduisait à ne jamais perdre son temps plus que de raison...

- Tu me parles de droit, “j’ai le droit” !, “j’ai bien le droit” ! Mais sais tu seulement ce que c’est qu’un droit ? Sais tu seulement qui a des droits ? En as tu seulement des droits toi qui n’es qu’un enfant ? D’où tiens tu qu’un enfant pourrait avoir des droits ? Pour avoir des droits, mon petit garçon, il faut une loi, et qui fait la loi ici en ma maison ?

Petit Jean était surpris de voir qu’en parlant de ses droits il avait réussi à provoquer la colère de Maître Jean, lui, un patron d’ordinaire si doux...”

Intentions de l'auteur ...

Quand la "Ville Amie des Enfants" de Mainvilliers m'a proposé de créer un spectacle à l'occasion de l'anniversaire de la signature de la Convention des Droits de l'Enfant, j'ai bien sûr tout de suite accepté....



Pourtant il s'agit d'une gageure.



En effet, cette convention est avant tout un texte juridique complexe et touffu, elle est écrite dans un jargon digne des plus grandes conventions internationales, elle est destinée aux gouvernants des états et l'on est, à première vue, à des années lumières d'un sujet de conte pour enfant...

Cependant j'ai été rapidement intéressé par l'histoire de cette Convention car elle nous lance sur des pistes nombreuses et variées.

Parler des Droits de l'Enfant, c'est tourner autour des notions de droit, de loi, de respect de la personne.

C'est aussi, par le biais de la responsabilité des adultes envers les enfants, une occasion particulièrement efficace de s'interroger sur la dignité humaine, la préservation de la planète, l'autorité.... Cela mène, tout simplement à une réflexion sur la démocratie....

Depuis l'antiquité, théâtre et démocratie ont toujours fait bon ménage.

J'ai toujours, dans mes spectacles jeune public, tenté d'aborder et de décortiquer, à l'intention de mes jeunes spectateurs, des notions qui tournent autour de la citoyenneté...

C'est donc avec enthousiasme que je me lance aujourd'hui dans cette aventure qu'est toujours une création théâtrale, avec l'ambition de participer, modestement, à l'effort de la ville de Mainvilliers pour faire connaître cette convention et pour en expliciter les principes.



Je ne peux, en ce mois de septembre, vous en dire beaucoup car le travail d'écriture et de mise en scène commence à peine, mais ce sera une sorte de conte où des enfants aux expériences variées et malheureuses se retrouvent pour aller porter leurs doléances au Roi.

Ces drôles et ces drôlesses, c'est-à-dire ces garçons et ces filles en patois et en vieux français, seront ainsi à l'origine de la rédaction d'une charte, appelée "Coutume" au moyen âge, afin d'établir leurs "privileges" et "franchises"....



A mi chemin entre le conte traditionnel et le monologue théâtral, c'est Thomas Marceul, un enfant de Mainvilliers d'ailleurs, qui incarnera le récitant... Thomas, avec qui je travaille régulièrement depuis longtemps, saura, comme à son habitude, mettre sa fougue, son énergie, mais aussi beaucoup d'émotion dans ce dialogue avec le jeune public qu'il connaît bien et avec qui il a un contact privilégié.

Ce sera un temps de partage entre parents et enfants. Ce sera un spectacle vivant. Ce sera l'occasion de réfléchir ensemble à ce qui fait notre humanité...

Ce sera du théâtre quoi !

Claude Theil , Septembre 2009

Présentation / débat / animation

Ce spectacle a pour vocation de permettre un travail sur l'esprit de la convention et sur les différents droits abordés généralement lors d'animations sur ces sujets.



Nous sommes heureux de pouvoir participer au travail de présentation et/ou d'exploitation de ce spectacle.

En cas d'un travail en liaison avec les écoles, les centres de loisirs, le conseil municipal jeune, nous sommes tout à fait disposés à participer à des animations où la présence du

comédien et de l'auteur pourrait vous sembler utile.

Nous ne facturons pas ce genre d'intervention, éventuellement, s'il faut intervenir en amont ou en aval des représentations mais en dehors des jours de spectacles, nous vous demanderons les frais pour le déplacement et les repas engendrés par notre venue.

Nous pouvons notamment rencontrer les éducateurs, encadrants ou organisateurs pendant le montage du spectacle afin de définir la forme que peut prendre notre participation à un débat qui peut s'organiser à la suite de la représentation.



(photo : Débat à Rouen avec les élus CMJ)



Un suivi du spectacle peut aussi prendre la forme d'échanges mails auxquels nous répondrons avec plaisir et intérêt.

N'hésitez pas à entrer en contact avec la Cie, nous sommes ouverts à toute proposition à ce sujet.

Créations jeune public de la Cie

- 1990 : **La Vie est Bulle !**
Rocky Bulle - Chansons
- 1993 : **Le Colleur d'Etoiles**
Synopsis et chansons de la comédie musicale d'Aurélien Normand
- 1994 : **Zappeur de tout, zappeur de rien !**
Rocky Bulle - Chansons
- 1995 : **Au fil des fêtes**
Rocky Bulle - Chansons
- 1996 : **Une grande journée à la petite école**
Pièce de théâtre et chansons
- 1999 : **La Marchande de Mots**
Théâtre et chansons
- 1999 : **Jeu de société**
Pièce de théâtre en direction des ados
- 2001 : **Petit concert entre amis - Chansons**
- 2003 : **...comme une image**
Théâtre et chansons
- 2004 : **Planète en promotion**
Rocky Bulle - Chansons
- 2006 : **Bobo Doudou**
Théâtre et chansons (prévention des accidents domestiques)
- 2008 : **L'oiseau moqueur**
Théâtre (de la discrimination ordinaire...)
- 2009 : **La Coutume des Drôles**
Théâtre (Autour de la convention des droits de l'enfant...)
- 2011 : **Bouille et Tambouille**
Théâtre et chansons (Comportements alimentaires)

Théâtre et Chansons jeune Public

La Compagnie Les Héliades

est soutenue par

Le Département de l'Eure et Loir
La Région Centre
Le Pôle chanson



Cie Les Héliades

4 rue du Puits
28480 HAPPOUVILLIERS
Tél : 02 37 29 58 53

contact@heliades.info / contact@rockybulle.com
Licence entrepreneur spectacles N° 2-106125

Extraits vidéo, fiche technique, calendrier, texte intégral de la pièce, etc ...

www . r o c k y b u l l e . c o m

Contact

Claude : 06 03 80 90 79
contact@rockybulle.com